



# Groupe de réflexion sur une stratégie pancanadienne pour les forêts urbaines :

sommaire des discussions



# **Groupe de réflexion sur une stratégie pancanadienne pour les forêts urbaines :**

sommaire des discussions

**Collaborateurs externes:**

Dr. Danijela Puric-Mladenovic  
(Université de Toronto)

Keyleigh Kanoza  
(Directrice planification organisationnelle, Scouts Canada)

Nicci Theroux  
(ETA Landscape Architecture)

Christene Stenhouse LeVatte,  
(Co-présidente relations gouvernementales,  
Association canadienne des pépinières paysagistes)

Anthony Daniel  
(Conseiller en planification, Ville de Montréal)

Marie-Lyne Arbour  
(Biologiste, Ville de Montréal)

Danielle St-Aubin  
(Directrice générale, Arbres Canada)

Dr Adrina C. Bardekjian  
(Directrice de la recherche et de l'engagement,  
Arbres Canada)

Mark Pearson  
(Directeur exécutif, Institut forestier du Canada)

Kathy Abusow  
(Présidente-directrice générale, Sustainable Forestry Initiative)

Darren Sleep  
(Directeur principal, Sciences et stratégies  
de conservation, Sustainable Forestry Initiative)

Pierre Gosselin, M.D., MPH  
(Institut national de la santé publique du Québec)

Annie McKenzie  
(Agente de projet et de vérification,  
Fédération canadienne des municipalités)

Sara Jane O'Neill (Conseillère politique,  
Fédération canadienne des municipalités)

**Gouvernement fédéral:**

Gregory Richardson  
(Analyste principale de politique, Santé Canada)

Carolyn Seburn  
(Gestionnaire, Initiative des secteurs prioritaires,  
Environnement et Changement climatique Canada)

Joscelyn Coolican  
(Conseillère principale de politique,  
Environnement et Changement climatique Canada)

Véronique Faille  
(Gestionnaire de projet, Services publics et  
Approvisionnement Canada)

**Ressources naturelles Canada - Experts du Service  
canadien des forêts (SCF):**

Christian Couture  
(analyste de politique)

Ken Farr  
(Gestionnaire, Intégration des sciences et des politiques)

**Organisateurs (SCF):**

Bryson Perrin  
(analyste de politique)

Marie-Annick Amyot  
(Gestionnaire, Équipe d'expérimentation des politiques)

---

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques, mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement :

- de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et le nom de l'organisation qui en est l'auteur;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par Ressources naturelles Canada (RNCAN) et que la reproduction n'a pas été faite en association avec RNCAN ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de RNCAN. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec RNCAN à [copyright-droitdauteur@nrca-nrcan.gc.ca](mailto:copyright-droitdauteur@nrca-nrcan.gc.ca).

**AVERTISSEMENT**

Ressources naturelles Canada n'est pas responsable de l'exactitude et de l'intégralité des renseignements contenus dans le matériel reproduit. RNCAN doit en tout temps être indemnisée et tenue exempte du paiement de toute réclamation qui découle de la négligence ou d'un autre manquement dans l'utilisation des renseignements contenus dans cette publication ou dans ce produit.

Ce rapport vise à fournir un résumé écrit des discussions et des recommandations générées dans le cadre du groupe de réflexion sur les forêts urbaines. Il ne s'agit pas d'une approbation des idées ni de la position officielle de Ressources naturelles Canada, du Service canadien des forêts ou des autres organisations participantes.

Les renseignements contenus étaient exacts au moment de la rédaction de ce rapport. Certaines chronologies et certains renseignements peuvent ne plus être à jour, toutefois les idées sont toujours pertinentes.

Pour obtenir des renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à [copyright-droitdauteur@nrca-nrcan.gc.ca](mailto:copyright-droitdauteur@nrca-nrcan.gc.ca).

*Also available in English under the title: Developing a Pan-Canadian Strategy on Urban Forests: Synopsys of Discussion*

No de cat. Fo4-175/2-2022F-PDF (en ligne)

ISBN 978-0-660-42316-6

En octobre 2020, le Service canadien des forêts (SCF) a lancé un groupe de réflexion dans le but d'étudier la nécessité d'une stratégie pancanadienne sur les forêts urbaines, les avantages à tirer d'une telle stratégie et comment cette stratégie pourrait être élaborée. Il a également permis d'établir des synergies et de collaborer de façons nouvelles pour favoriser des mesures liées aux forêts urbaines dans l'ensemble du Canada. Après avoir réuni une vingtaine d'experts dans tout le Canada pour sept réunions, le groupe de réflexion a émis des recommandations sur la manière dont les forêts urbaines peuvent améliorer la santé et la qualité de vie et éliminer les obstacles limitant le développement des infrastructures vertes. Le présent document fournit un sommaire des discussions et une proposition pour aller de l'avant en ce qui a trait à l'accès équitable, à la recherche, aux approches d'aménagement du paysage, au ratio coûts-avantages des infrastructures vertes ainsi qu'à l'intégration et à l'accessibilité.

**1. Les changements climatiques touchent déjà de manière disproportionnée les collectivités et les personnes défavorisées à l'échelle mondiale. Un nombre croissant de collectivités s'engagent à miser sur les forêts urbaines pour atténuer les iniquités des répercussions néfastes des changements climatiques comme les îlots de chaleur et la pollution.**

- Les établissements de santé publique attirent de plus en plus l'attention des gouvernements sur les vulnérabilités et les désavantages disproportionnés des personnes qui vivent dans des régions où les îlots de chaleur sont plus fréquents. L'augmentation du couvert forestier en zone urbaine est considérée comme une partie fondamentale de la solution d'avenir. Les forêts urbaines ont également le potentiel d'améliorer la qualité de vie des gens, non seulement grâce aux avantages pour la santé physique qu'elles procurent, mais aussi en raison du lien avec la nature qu'elles établissent et l'espace de rassemblement qu'elles créent dans les collectivités.

**Recommandation :** Faisant fond sur les efforts en cours, les membres du groupe de réflexion demandent au SCF de diriger l'élaboration d'une stratégie pancanadienne pour les forêts urbaines afin d'accroître l'intégration entre les organisations et les professions. Une telle stratégie devrait être fondée sur les principes du développement équitable et comprendre des mesures ciblées rapides visant à réduire les disparités dans les collectivités, les petites municipalités et les villes.

**2. Les avantages durables des forêts et des arbres urbains sont essentiels à l'enrichissement de chaque collectivité. Une durabilité améliorée peut être obtenue en intégrant mieux les arbres et les forêts à la planification et à l'aménagement urbains.**

- Dans le contexte des projets d'infrastructure conventionnels, les arbres sont souvent relégués au second plan. Des arbres sont ainsi plantés sans que les besoins fondamentaux des arbres sains soient bien compris, comme la qualité du sol, la santé du bassin versant ou la diversité génétique et la biodiversité. Le manque de connaissances relatives aux conditions nécessaires à la bonne croissance des arbres et le manque de sensibilisation à cet égard se soldent souvent par des taux accrus de mortalité des arbres.

**Recommandation :** Les membres du groupe de réflexion recommandent l'élaboration d'une stratégie pancanadienne pour les forêts urbaines ayant pour objectif d'améliorer l'accès équitable aux forêts et arbres urbains et l'apport durable d'avantages pour la santé.

**Recommandation :** Une stratégie pancanadienne devrait soutenir les stratégies municipales d'aménagement du paysage qui s'efforcent de mieux intégrer les infrastructures vertes et grises pour une prestation de services durable respectueuse de l'environnement (c.-à-d. optimiser la biodiversité, la santé du bassin versant et la conservation des écosystèmes sauvages et fragiles).

**3. Le niveau d'acceptabilité sociale dans nombre de collectivités pour accorder la priorité aux forêts urbaines et au développement des infrastructures vertes plutôt qu'à d'autres projets est souvent insuffisant. Les projets de forêts urbaines sont ainsi souvent insuffisamment financés pour assurer l'entretien à long terme, la croissance et les avantages durables des forêts et des arbres urbains.**

- L'aménagement et l'entretien des forêts urbaines requièrent des investissements importants et soutenus bien au-delà des capacités actuelles de bon nombre de collectivités. Voilà pourquoi le soutien de la population locale est crucial pour affecter les ressources municipales restreintes aux forêts et arbres urbains afin d'assurer leur survie à long terme. Sensibiliser et éduquer davantage le public sur les bienfaits des forêts urbaines et des infrastructures vertes peut favoriser ce soutien et aider à créer de nouvelles possibilités pour plusieurs municipalités.

**Recommandation :** Encourager la mise en place de réseaux régionaux et nationaux pour mieux faire connaître les bienfaits des forêts et arbres urbains, y compris développer une expertise locale en matière de forêts urbaines et faciliter la planification à long terme.

**4. Le gouvernement du Canada s'est engagé à appuyer les municipalités à étendre et à diversifier leurs forêts urbaines et à renforcer leur résilience. Dans un climat changeant, cela nécessitera du soutien en matière de recherche et développement pour assurer un accès approprié à des sources nationales d'arbres génétiquement diversifiés.**

- Actuellement, de nombreuses collectivités utilisent des cibles de couvert total pour mesurer l'efficacité des investissements dans les forêts urbaines, et ce, en plantant plus d'arbres et en réduisant les taux de mortalité des arbres plantés. La deuxième approche requiert un important travail d'entretien et du soutien pour la recherche afin de s'assurer que les bons arbres sont plantés au bon endroit, ce qui contribue ensuite à l'espérance de vie et à la santé des arbres urbains. Toutefois, un tel paramètre seul peut créer l'illusion qu'une plus grande

partie de la collectivité aura accès aux bienfaits des forêts et des arbres urbains alors que, en réalité, les secteurs de la collectivité qui profitent déjà des bienfaits des forêts urbaines sont avantagés de manière disproportionnée.

**Recommandation :** Les membres du groupe de réflexion recommandent que les indicateurs de succès de la croissance des forêts urbaines incluent la croissance des forêts urbaines selon le couvert et selon la répartition équitable du couvert forestier dans l'ensemble des quartiers.

**Recommandation :** Une stratégie pancanadienne devrait contribuer à l'adaptabilité aux circonstances particulières, y compris soutenir la recherche et le développement pour appuyer les collectivités partout au Canada.

**5. De la même manière que les approches à grande échelle d'aménagement forestier, tous les éléments de l'écosystème doivent être pris en considération pour renforcer la résilience des forêts et des arbres urbains. Une approche d'aménagement du paysage pour les forêts urbaines doit ainsi être adoptée, notamment planter des arbres pour la biodiversité, s'assurer que le type et la qualité du sol répondent aux besoins de l'essence et permettre un accès adéquat à l'eau et aux nutriments.**

- Actuellement, les arbres en zones urbaines sont souvent gérés individuellement à l'intérieur de limites artificielles comme les limites municipales, plutôt que comme partie intégrante d'écosystèmes forestiers intimement liés. Les approches de gestion par arbre ont entraîné un déclin progressif du couvert forestier au cours de la dernière décennie, généralement causé par un accroissement de la vulnérabilité aux menaces. À mesure que les menaces comme les changements

climatiques, les espèces envahissantes et d'autres agents pathogènes aggravent l'état des forêts et mettent celles-ci en danger, l'intégration et la planification au-delà des limites municipales s'imposeront pour atténuer les risques.

**Recommandation :** Une stratégie pancanadienne devrait encourager la mise en place de réseaux régionaux et nationaux pour faciliter la mise en commun des ressources, de connaissances et de stratégies, favoriser l'accès aux experts (p. ex. mettre à contribution des associations de forestiers professionnels) et offrir des idées pour soutenir les collectivités (p. ex. évaluations des vulnérabilités aux changements climatiques), en s'appuyant sur les infrastructures existantes.

**6. Outre la santé de l'écosystème et les avantages qu'il procure, les autorités municipales doivent mieux tenir compte des avantages sociaux et économiques à long terme que procurent les infrastructures vertes et les forêts urbaines.**

- Les gouvernements locaux comprennent et peuvent facilement quantifier les avantages des projets d'infrastructure industrielle (nombre d'emplois créés, taxes, etc.). Or, les avantages des projets d'infrastructure verte sont plus difficiles à quantifier. En outre, pour de nombreuses collectivités, planter des arbres et aménager des forêts urbaines est perçu comme une dépense. Celles-ci ne tiennent pas compte des coûts de renonciation liés à l'absence de forêts urbaines en santé, notamment un plus grand besoin de climatisation, puisque moins d'ombre rafraîchit les bâtiments, et plus de problèmes respiratoires en raison de l'augmentation de la pollution. Voilà pourquoi les membres du groupe de réflexion prônent l'élaboration de meilleures méthodologies pour évaluer les avantages financiers tangibles qu'offrent les infrastructures vertes. La création de lignes directrices normalisées pour l'évaluation par les collectivités de la valeur environnementale, sociale et économique des arbres et des forêts urbaines contribuera à mieux orienter l'aménagement du territoire à l'échelle des collectivités, des municipalités et des villes.

**Recommandation :** Encourager l'élaboration et l'adoption de cadres financiers qui comprennent des méthodologies normalisées pour l'évaluation des avantages sociaux, économiques et écologiques des forêts urbaines et des infrastructures vertes afin que les infrastructures vertes puissent être considérées comme un actif financier.

**7. Sans une compréhension adéquate de l'entretien continu requis et de l'aménagement des forêts urbaines, il existe un risque important que les investissements initiaux effectués par les municipalités et autres organisations soient perdus. Pour assurer l'efficacité, des structures doivent être en place pour faciliter l'intégration des connaissances, des ressources et des données locales et organisationnelles entre les municipalités.**

- Améliorer les efforts d'intégration devrait atténuer les pressions exercées sur les collectivités individuelles grâce à la mise en commun des connaissances, de la capacité de recherche, des données et de la surveillance. Par exemple, les collectivités pourraient communiquer et intégrer les données entre les régions afin d'obtenir un point de vue plus général de l'état de la forêt urbaine et de ses besoins. Établir un langage commun et des processus de collecte de données et tirer parti des procédures d'exploitation normalisées contribuera à une telle collaboration partout au Canada et améliorera la santé globale des forêts et des arbres urbains.

**Recommandation :** Une stratégie pancanadienne sur les forêts urbaines devrait appuyer la création d'une architecture numérique pour faciliter le transfert des connaissances, le stockage de données et la conservation de l'information. Cela pourrait inclure la mise en place de « recueils/modèles/ressources » à l'échelle fédérale de ressources liées à la mise en œuvre d'une stratégie pancanadienne sur les forêts urbaines.



**Recommandation :** Favoriser l'établissement du premier point de vue national en temps réel de la foresterie urbaine au Canada en facilitant l'accès à des données normalisées sur la foresterie urbaine dans l'ensemble du pays et orienter des mesures et des réponses ciblées.

**Recommandation :** Étudier la possibilité de nommer un « forestier urbain national », « défenseur national des infrastructures vertes », etc. indépendant des gouvernements, mais chargé de conseiller les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les administrations municipales.

Le groupe de réflexion a conclu que la création d'une stratégie pancanadienne sur les forêts urbaines serait avantageuse pour presque toutes les collectivités urbaines dans l'ensemble du Canada. Soutenir l'intégration des forêts urbaines aux mécanismes existants d'aménagement du territoire, encourager la normalisation des pratiques et méthodes de planification des forêts urbaines, élaborer un recueil terminologique canadien sur les forêts urbaines et étudier la possibilité de nommer un « forestier urbain national » ou un « défenseur national des infrastructures vertes » pour conseiller les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les administrations municipales figurent parmi les éléments clés recommandés d'une telle stratégie. L'équipe des forêts urbaines du SCF examinera les recommandations pendant la nouvelle année et proposera une voie à suivre que pourra étudier l'équipe de la haute direction du SCF.

